OPENFIELD
REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

ESSAIS / RECHERCHES

De nouveaux délaissés

Nous sommes samedi après-midi, je déambule dans un nouvel « éco-quartier » proche des quais à Rouen et le constat est évident : la ville se densifie. Pour contrecarrer l'étalement urbain, la Loi et les documents d'urbanisme tentent d'évoluer en favorisant une élévation des bâtiments et le développement des espaces encore vacants.

Par Guillaume Portero, FéVRIER 2016

Toute une réflexion sur la place de la nature en ville et plus généralement sur l'espace public est menée depuis bientôt deux décennies dans les pays développés. Se basant sur des concepts théoriques prônant la création de trames s'insérant dans la matrice urbaine (exemple des « cinq doigts verts » de Copenhague), elle propose de verdir la ville et de réconcilier le développement socio-économique avec les enjeux environnementaux apparus à la fin du siècle dernier.

Sans critiquer l'intention louable de rendre nos villes[2] vivables, force est de constater que la mise en œuvre de ces grands principes écologiques ne trouvent que peu de consistance dans la plupart des projets

réalisés à ce jour. Des termes comme « coulée verte » sonnent de plus en plus creux que ce soit à l'oreille des usagers qu'à celle des spécialistes. Les projets entrepris, bien que bienveillants, sont confrontés à des problèmes de gestion, de gouvernance, de conception et de changement des contextes dans lesquels ils s'insèrent.

Quid de l'attribution de l'espace entre un usage défini et des besoins criants pour les écosystèmes urbains en place qu'ils soient horticoles, entretenus intensivement, ou des zones semi-naturelles ? Dans une conjecture de maximisation des usages et de développement du territoire des villes les espaces publics peuvent se trouver assaillis et largement surpeuplés. S'en suivent une dégradation des conditions de croissance des végétaux et des services environnementaux diminués. Bien entendu, de très grandes variations existent entre régions, villes et quartiers, ce qui peut rendre parfois ces hypothèses bancales.

Concomitamment à l'étalement des villes, une autre forme de couverture végétale s'est progressivement imposée en milieu urbain et périurbain avec l'abandon de zones industrielles, les changements d'usages sur des emprises assez larges, l'abandon de parcelles rendues inaccessibles par le développement urbain environnant, l'absence d'enjeux économiques assez forts pour entrainer une éventuelle construction ou au contraire la présence d'une réglementation conservatrice. Ces espaces ont tous en commun une forme d'abandon notoire qui a permis à une végétation spontanée de s'installer.

L'émergence d'une branche de l'écologie en milieu urbain dans les années 1980 a largement participé à cette reconnaissance de même que la définition et la défense du Tiers-Paysage par Gilles Clément. Ce constat de la présence de délaissés ne date donc pas d'aujourd'hui et fait de plus en plus l'objet de réflexions et d'études au niveau urbanistique, paysager et scientifique. Ces zones ont de réels potentiels à l'instar d'autres espaces verts mais sont menacées par une exploitation à outrance du parcellaire urbain.

En tenant compte des constats précédents, des doutes quant à la capacité de la politique de densification urbaine à répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes connexes sur la qualité de vie semblent se dessiner. Une nouvelle approche pour l'extension et une meilleure répartition d'une couverture végétale à travers la ville apparaît nécessaire. Ceci passe entre autres par la remise en question de la relation de l'habitant(e) avec la nature, la façon de faire la ville (prévalence du processus sur le résultat), et la prise en compte des services environnementaux et le fonctionnement des délaissés.

*

Alors que les situations des délaissés sont multiples, plusieurs typologies d'évolution du tissu urbain permettent de distinguer leurs apparitions. L'étalement urbain en est probablement la plus célèbre. La construction de zones résidentielles, commerciales ou industrielles caractérisées par un fonctionnalisme exacerbé est synonyme d'espacement et d'abandon. Une maille lâche bâtie, à travers laquelle le végétal s'installe à défaut d'une gestion horticole excessive, se voit percée de grandes voies de communication. L'extension de ces axes permet la jonction des centres urbains créant d'autant plus d'espaces libres, d'entre-deux, orphelins de toutes fonctions. Dans les centres urbains, ces espaces naissent aussi d'obstacles massifs ou de risques majeurs : reliefs, matériaux, zones inondables, etc. Les cités sont fondées le plus souvent sur des points géographiques intéressants pour l'économie ou stratégiques pour leur défense. Les espaces propices à l'activité commerciale prennent de la place tandis que les constructions de défense profitent du relief et de la topographie. Le premier cas ne présente un potentiel pour les délaissés que dans le cas d'une consommation débridée du territoire. Le deuxième, lui, délimite

des zones inaccessibles ou trop onéreuses à travailler. Tous deux, via la diversité d'aires et de milieux qu'ils représentent, permettent l'émergence d'écosystèmes urbains nouveaux.

Ces nouveaux écosystèmes, comme définis par Kowarik (2011) présentent deux caractéristiques : des changements abiotiques majeurs d'origines anthropiques et des variations importantes dans la palette d'espèces (en raison d'extinction d'essences natives ou de l'introduction d'exotiques). En tenant compte de l'impact majeur des espèces invasives - qu'il convient de combattre, ces nouveaux écosystèmes présentent un intérêt immense pour plusieurs raisons. D'une part, ils semblent plus adaptés aux conditions de croissance urbaines (sols remaniés entre autres) puisque les essences retrouvées majoritairement sont adaptées soit à des perturbations fréquentes du milieu (caractère rudéral), soit à une forte compétition (exploitation la plus efficace d'une ressource pléthorique), soit à des conditions de stress élevé. En milieu urbain, les contraintes évoluent et les différentes stratégies (souvent intermédiaires) permettent au végétal d'assurer une couverture constante (Grime, 1977). D'autre part, des interactions existent avec la faune locale par l'existence d'un panel de floraison et de structures « refuges » plus larges.

L'utilisation d'essences exotiques est aujourd'hui délicate puisque le caractère invasif[3] de certaines dépend d'une multitude de facteurs[4] et que l'aspect néfaste pour l'environnement n'est pas toujours évident. Le caractère fragmenté et isolé des délaissés pourrait cependant être un argument en leur faveur car limitant leur éventuelle dispersion. Néanmoins, la naissance de ces nouveaux écosystèmes semble être fortuite. L'identification d'essences allochtones fait suite à l'abandon d'un espace cultivé (comme un jardin) ou à un processus de naturalisation. Rarement, des essences ont été plantées ou semées délibérément pour être abandonnées subséquemment sans aucune gestion.

L'implantation d'essences horticoles augmentant la diversité floristique représente donc un potentiel immense quant à l'adéquation et la résilience de communautés végétales très majoritairement natives. Des travaux d'expérimentations à partir de groupes composites pourraient donner lieu à de nouvelles communautés nées de succession sur des terrains et des habitats nouveaux. Maximiser la biodiversité en milieu urbain constitue probablement la meilleure approche dans la protection des espaces verts, et en particulier la biodiversité fonctionnelle[5]. Ceci s'avère d'autant plus vrai que l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, avec la loi Labbé, complexifiera la tâche de nombreux gestionnaires d'ici 2016.

La tradition horticole des parcs et jardins et son activité commerciale sont profondément liées à la ville. En attestent les facteurs suivants, tous corrélés à l'introduction de nouvelles essences : l'imperméabilisation des revêtements, la distance au centre-ville, la taille des populations humaines, la densité du bâti (Muratet et al., 2007). L'utilisation historique des allochtones[6] dans cette tradition est souvent visible au sein des délaissés. Bien que plusieurs essences soient aujourd'hui largement identifiées comme invasives, on remarque que de nombreuses essences arrivent à se maintenir dans le temps au sein de communautés végétales en grande majorité natives sans supplanter celles-ci. L'évolution de ces communautés composites entraine évidemment des changements dans les relations des végétaux, menant ainsi, à la disparition de certaines essences, dont des exotiques, et à l'installation de nouvelles, souvent natives.

Mur de soutènement colonisé par le végétal à Rouen.

*

Les services écosystémiques des délaissés commencent, eux-aussi, à être étudiés. Une étude de Robinson et Lundholm (2012) menée au Canada montre que ces aires sont fréquemment aussi intéressantes que d'autres zones classiques du milieu urbain (pelouses ou espaces arborées). En outre, les provisions d'habitats et de diversité étaient plus élevées sur les espaces abandonnées (bien qu'uniquement des délaissés herbacés aient été choisis pour l'étude). Ce résultat s'explique principalement par la diversité de sols et de microclimats de ces lieux et par l'absence de perturbation, soulignant l'importance d'une mosaïque de sites aux caractéristiques différentes. Par ailleurs, les délaissés se sont montrés efficaces dans la régulation des climats urbains même s'il est évident que d'autres services écosystémiques seraient amenés à se développer par la maturation des stades de succession (infiltration des eaux pluviales, et séquestration de carbone par une végétation ligneuse).

L'activité urbaine provoque systématiquement une dégradation de l'état de la végétation. Le délaissé étant par définition isolé ou abandonné, ce degré de perturbation reste généralement limité de façon directe (piétinement) mais conséquent de manière indirecte (modification du climat et du régime hydrique, etc.). De plus, l'état de dégradation et de remaniement des habitats des délaissés restreint ou freine fréquemment l'avancée des successions écologiques et l'installation de nouvelles espèces. Toutefois, la structure et la composition de ces communautés influent directement sur ces services en question. La succession, induit une perte en diversité au profit d'essences dominantes arborescentes qui apportent des bénéfices environnementaux plus conséquents. Ce processus de changement des couvertures végétales est largement déterminé par la nature du sol (l'histoire du site) et par l'arrivée d'essences de successions plus tardives (Schadek et al., 2009). De ce fait, on comprend la colonisation par des espèces dont la dispersion est liée au vent ou aux animaux (dont les êtres humains). Considérer la situation d'un délaissé donné au sein d'un réseau et connaître l'état des sites voisins permettraient de prédire son évolution.

Prises à part, ces parcelles abandonnées ne rendent que peu de services écosystémiques mais intégrées au sein d'un système plus large et plus dense, l'effet cumulé pourrait très probablement devenir aussi important que d'autres formes d'espaces verts plus formelles. Si l'on considère que les attributs de chaque site sont plus déterminants que des caractéristiques territoriales plus larges, travailler pour une diversité d'habitats et de stades de succession devrait participer à une plus grande variété de ces services (Bonthoux et al., 2014).

De nos jours, le changement de paradigme sur la ville et sa densification pousse à exploiter chaque mètre carré menant à terme à la disparition de ces végétations spontanées. Seule une forme de protection ou un processus de création permettraient d'assurer l'existence de ces espaces. Cette richesse est profondément liée à la notion d'échelle de temps et d'espace.

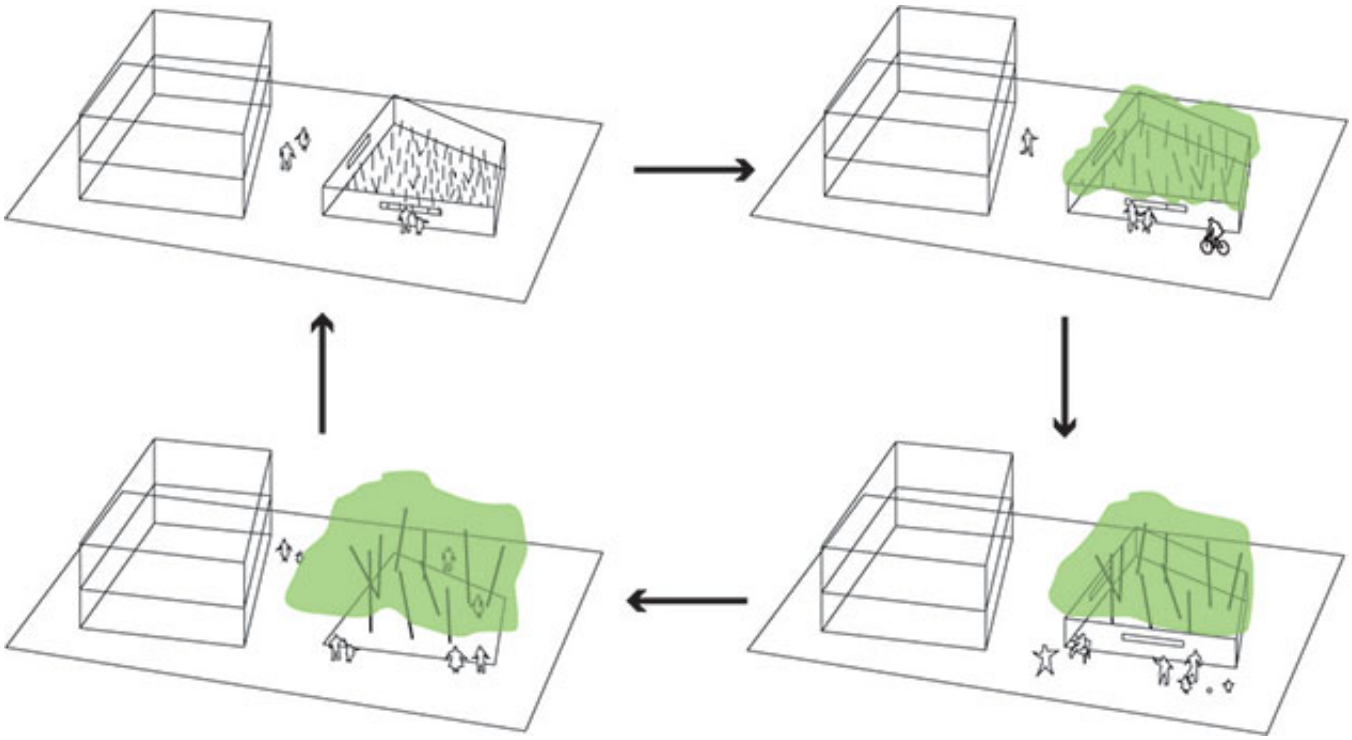

Evolution potentielle d'un délaissé dessiné et relation avec l'espace public.

La place contemporaine grandissante faite à la nature en ville va dans le bon sens. Est prônée la préservation d'espaces ouverts aménagés, d'un gradient horticole à semi-naturel, pour que la population reste en contact avec une certaine forme de naturalité. Celle-ci représente ainsi un élément fondamental dans le rappel à la nature d'urbains trop coupés et déconnectés d'échelles de temps plus longues. Elle est reconnue depuis les années 1970-1980 comme étant bénéfique pour l'amélioration de l'état psychologique des usagers (récupération depuis un certain état de fatigue et de stress notamment). L'agencement et la particularité de conception des espaces verts ont ensuite largement été étudiés menant à de nombreuses conclusions souvent remises en causes en fonction des contextes géographiques et culturels.

L'apparition des délaissés constitue un marqueur du paysage urbain post-industriel, d'une forme de déprise sur le territoire. Cela implique que son acceptation par les usagers passe par un minimum d'entretien, perçu comme une certaine influence anthropique et l'idée que le site est fréquenté. La vision d'un espace colonisé par une végétation abondante et diversifiée est perçue positivement par des populations habituées soit à une nouvelle forme de gestion soit à l'abandon de sites entiers (Hofman et al., 2012). L'avantage des délaissés par rapport à d'autres formes d'espaces verts est qu'ils offrent la possibilité d'appréhender les successions qui se mettent en place, des communautés végétales changeantes et donc une réelle dynamique naturelle, sur une échelle de temps nouvelle pour la plupart des usagers.

*

Nous l'avons évoqué, le délaissé doit être abandonné pour pleinement remplir ses fonctions. Mais de la même manière que l'on produit un espace dessiné et géré par la suite, on peut générer des sites abandonnés quelle que soit leur taille. De ce fait, le délaissé n'est donc pas nécessairement spontanée et

les mêmes principes de réflexion pour la conception d'espaces végétalisés s'imposent. Le concepteur peut alors influer sur le stade de départ des successions (aucune implantation ou plantation d'arbres et d'arbustes par exemple), sur la structure des communautés végétales ou sur leur composition.

La ville comme centre névralgique des activités humaines nécessite une certaine accessibilité, une perméabilité. La définition même d'espace instaure de fait le concept de limite qui conditionne l'existence du délaissé et est dans ce cas concret synonyme d'inaccessibilité. En revanche le dessin des lisières peut permettre aux usagers de profiter pleinement par la conservation d'une transparence sur cet espace. Ce travail sur les marges facilite ainsi le lien entre les usages et l'espace délaissé, et de ce fait l'acceptation par le public. Cependant, l'abandon de surfaces ne semble que rarement être la volonté du concepteur et encore moins du maître d'ouvrage. Un entretien est systématiquement associé, bien qu'il soit le cœur du problème pour un aménagement. Tandis qu'un délaissé doive rester abandonné, sans aucune intervention (hormis le contrôle d'espèces invasives) ou perturbations majeures, la gestion à l'échelle d'une ville des espaces vacants et de leur biodiversité peut autoriser selon des périodes adéquates des perturbations de plus ou moins grandes importances. Ces perturbations ne remettent nullement en cause le statut de délaissé mais permettent de répondre à des objectifs écologiques, liés à la gestion d'un type de couverture végétale (arborée par exemple) et d'équilibre entre leurs effectifs. Ainsi, l'abandon ne signifierait pas l'absence de suivi mais le développement d'une vision globale sur un territoire plus large.

Parallèlement, les « pocket parks » se développent et sont communément promus dans de nombreuses villes qui s'interrogent sur la bonne stratégie à adopter pour que chaque habitant ait accès à un espace vert proche de chez lui. On verdit, on jardine, tout est contrôlé. La promotion de délaissés au rendu moins commun, dans de larges proportions et à petite échelle, présenterait un grand intérêt mais poserait la question de leur perception et plus généralement de la qualité des espaces verts. La recherche montre (Nordh, 2013) que plusieurs attributs, caractérisant notamment les délaissés, favorisent une meilleure acceptation : protection par rapport à l'extérieur, une grande diversité floristique, peu de trafic, etc.

Une multitude d'exemples de délaissés existe bien que ce ne soit pas l'approche la plus utilisée pour l'aménagement de l'espace public. Le square de l'Ile Mabon sur l'Ile de Nantes est un parc de proximité créé en lieu et place d'une ancienne usine. La flore spontanée, principalement constituée de buddleia et de clématite, est laissée libre tandis que l'accès au cœur du site est permis par l'installation de caillebotis surélevés d'une dizaine de centimètres. La protection du délaissé provient de la végétation elle-même, dense et non entretenue. Un espace contrôlé et plus facilement accessible délimite clairement une des principales lisières vers la Loire. Un suivi floristique régulier a été instauré par le Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la ville de Nantes.

Square de l'Ile Mabon à Nantes.

*

La promotion des délaissés obligera les usagers à s'interroger sur les notions de « propre », de seuil et de norme. L'entretien classique des espaces verts urbains est directement issu des théories hygiénistes de la fin du 19ème siècle et des grands principes urbanistiques qui avaient eu entres autres objectifs de rendre Paris salubre. Ceci explique en grande partie l'aversion de l'urbain pour tout brin de nature dépassant de sa plate-bande bien que cela soit remis en question depuis les années 1990. À cela s'ajoute la grande vague sécuritaire (si elle n'en est pas un dérivé) qui cherche à nous enfermer dans des bulles aseptisées. Ce même dégoût et cette peur sont de fait liés aux notions de norme et de seuil, le seuil correspondant à la limite de la norme. Historiquement, cette dernière a démontré être fluctuante et largement corrélée au concept de progrès. L'amélioration de la qualité de vie a donc depuis longtemps été fonction du degré de propreté de la ville. Toutefois, et malgré de larges disparités culturelles (acceptation du « sauvage »), une tendance commence à se dessiner vers une plus grande tolérance du végétal hors parcs et jardins. La salubrité de l'espace urbain toujours fondamentale à sa qualité n'est cependant plus tout à fait une variable de la santé publique. Progressivement, les spontanées s'intègrent au béton et à l'enrobé, comblent les joints de dilatation et colonisent des graviers et des stabilisés.

L'évolution de la perception de la nature pourrait avoir une somme de facteurs. A mon sens, quelques-uns ont significativement participé à ce changement : l'imbrication de l'urbain et du rural forçant chacun au contact d'un autre milieu, le travail des collectivités contraintes par les coupes budgétaires et les restrictions phytosanitaires, l'échange d'idées et de références dans le domaine de l'urbanisme durable et de l'écologie urbaine.

Evidemment, redéfinir cette norme prend du temps. Mais s'agit-il réellement de la resituer ? Le débat se trouve probablement à un autre niveau. Tout comme nous nous devons de défendre la diversité à travers les délaissés, le confortement d'une diversité de traitement des espaces verts est essentiel dans le monde urbain. Puisque chaque projet de paysage possède son propre contexte physique et culturel, une solution unique doit systématiquement être trouvée avec ses propres particularités. Mais il appartient également aux paysagistes, aux concepteurs, de faire bouger ce contexte culturel, de le faire évoluer graduellement. L'inconfort est une étape importante dans ce changement et peut provoquer si ce n'est une remise en question, au moins une réaction. L'homogénéisation des aménagements est naturelle et montre que le travail de l'espace public est sujet, comme bien d'autres domaines, à des effets de mode. Mais ce penchant pour l'uniformisation via des matériaux ou certains végétaux doit être combattu car il nous prive d'une réponse adéquate à chaque problématique. L'installation ou la sanctuarisation de délaissés va dans ce sens en apportant une nouvelle approche.

En promouvant le processus plutôt que la finalité, la production de ce type d'espace peut s'accompagner d'un suivi des habitants. Aussi bien par un mode de création propre à chaque site que par un entretien des lisières, le sentiment d'appartenance peut progresser au même titre que la compréhension et l'acceptation d'une autre nature. Cette réflexion promeut une ville plastique et organique, qui s'appuie sur la force de la nature à combler les vides. Un réseau dense à la diversité maximisée et non perturbée ne tourne pas nécessairement le dos à l'espace public. Au contraire, ces refuges peuvent inviter à une autre forme de contemplation et à réinterroger la fonction première de la ville, la rencontre. En accompagnant l'évolution saisonnière, l'usager reprend le temps d'observer ou reprend le temps,

simplement.

L'AUTEUR

Guillaume Portero

Guillaume Portero est ingénieur paysagiste diplômé de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers et s'est spécialisé en foresterie urbaine à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de Nancy ainsi qu'à l'Université de Copenhague. Il a travaillé au sein du bureau d'étude et cabinet d'expertise Arbres Paysages Environnement (APE) et est aujourd'hui directeur adjoint des Espaces Verts de la Ville de Vichy.

contact : gportero(a)hotmail.fr

NOTE / BIOGRAPHIE

[1] Les éco-quartiers fréquemment rencontrés en France constitués d'une série de développement immobilier répondant à un ensemble de contraintes environnementales par opposition à l'éco-quartier anglo-saxon où le processus est au moins aussi important que le résultat.

[2] Dans lesquelles les deux tiers de la population mondiale vivront d'ici 2030 (United Nations, 2014).

[3] Pour des notions plus approfondies sur les espèces invasives, voir Magnanon et al. (2008) du Conservatoire Botanique National de Brest.

[4] Perturbation du milieu colonisé ou non utilisation d'une partie de la niche écologique, adéquation entre les caractéristiques autoécologiques et les conditions stationnaires, caractère compétitif, absence de relations trophiques négatives (prédation par exemple), etc.

[5] Présentant un intérêt agronomique pour la défense des végétaux cultivés.

[6] Introduites après 1500.

Bibliographie

Bonthoux, S., Brun, M., Di Pietro, F., Greulich, S., & Bouché-Pillon, S. (2014). How can wastelands promote biodiversity in cities? A review. Landscape and Urban Planning, 132, 79-88.

Grime, J. P. (1977). Evidence for the existence of three primary strategies in plants and its relevance to ecological and evolutionary theory. American naturalist, 1169-1194.

Hofmann, M., Westermann, J. R., Kowarik, I., & van der Meer, E. (2012). Perceptions of parks and urban derelict land by landscape planners and residents. Urban Forestry and Urban Greening, 11, 303–312.

Magnanon, S., Geslin, J., Lacroix, P., Zambettakis, C. (2008). Examen du statut d'indigénat et du caractère invasif des plantes vasculaires de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire – Proposition d'une première liste de plantes invasives et potentiellement invasives pour ces régions. Bulletin du Conservatoire Botanique National de Brest, 21, 73-104.

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. (2011) Etalement urbain et artificialisation des sols en France. http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etalement-urbain-et.html (page consultée le 20 octobre 2015)

Muratet, A., Machon, N., Jiguet, F., Moret, J., & Porcher, E. (2007). The role of urban structures in the distribution of wasteland flora in the Greater Paris area, France. Ecosystems, 10, 661–671.

Nordh, H., Østby, K. (2013). Pocket parks for people – A study of park design and use. Urban Forestry and Urban Greening, 12, 12-17.

Kowarik, I. (2011). Novel urban ecosystems, biodiversity, and conservation. Environmental Pollution, 159, 1974–1983.

Robinson, S. L., Lundholm, J. T. (2012). Ecosystem services provided by urban spontaneous vegetation. Urban Ecosystems, 15, 545–557.

Schadek, U., Strauss, B., Biedermann, R., & Kleyer, M. (2009). Plant species richness, vegetation structure and soil resources of urban brownfield sites linked to successional age. Urban Ecosystems, 12, 115–126.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014). World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights (ST/ESA/SER.A/352).

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE :

Guillaume Portero, De nouveaux délaissés, Openfield numéro 11, Juillet 2018

© 2018 Openfield. Tous droits réservés